



DÉCLARATION

94/43

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

ALLOCUTION DE
L'HONORABLE RAYMOND CHAN,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (ASIE-PACIFIQUE),
DEVANT LE CONSEIL COMMERCIAL MALAISIE-CANADA
«LA NOUVELLE ORIENTATION DE L'ACTION
DU CANADA DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE»

KUALA LUMPUR
Le 11 août 1994

Je vous remercie, M. Van Zeist, de votre présentation ainsi que de l'accueil chaleureux que vous et le Conseil commercial m'avez réservé.

J'aimerais tout d'abord vous donner un aperçu de mes fonctions de secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique. Mon rôle consiste à conseiller le ministre canadien des Affaires étrangères, M. André Ouellet, au sujet des questions touchant l'Asie-Pacifique; mes attributions touchent tout à la fois des questions d'ordre géographique et sectoriel, comme l'évolution de la situation politique et sociale, ainsi que les questions économiques et l'aide au développement. Je prête également main-forte au ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, dans l'action qu'il mène afin d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et la région Asie-Pacifique.

Les possibilités qui s'offrent au Canada en Asie sont énormes et nos concitoyens doivent se préparer à en tirer parti. Pour y arriver, il importe que les secteurs public et privé coopèrent efficacement en vue de la promotion de nos intérêts. Il nous faut également mettre à contribution une de nos ressources naturelles qui reste quelque peu sous-exploitée : je fais allusion ici à l'importante et dynamique communauté des Canadiens d'origine asiatique. Il ne fait pas de doute que cette communauté enrichit le Canada sur le plan culturel. De plus, le fait de travailler avec des Canadiens qui comprennent le marché de l'Asie-Pacifique présente un avantage lorsqu'il s'agit d'accroître les échanges commerciaux et de resserrer nos autres relations avec cette région.

En plus de nos intérêts commerciaux évidents, nous souhaitons également que la région Asie-Pacifique joue un rôle de plus en plus actif dans les affaires politiques et les questions de sécurité à l'échelle internationale, au fur et à mesure que sa puissance économique s'accroît. Il est dans l'intérêt bien compris du Canada à long terme de renforcer et de diversifier ses liens économiques et sociaux avec les pays de la région. Nos rapports politiques avec la région Asie-Pacifique sont complexes et présentent des défis. Depuis la fin de la Guerre froide, la région a évolué et est devenue une zone caractérisée par un degré plus élevé de stabilité, de productivité et de justice; de nombreux pays ont fait des progrès sensibles dans le sens de l'instauration de systèmes de gouvernement davantage représentatifs.

Le fait nouveau peut-être le plus encourageant à être survenu ces dernières années dans la région Asie-Pacifique, est que l'on accepte de plus en plus d'aborder les questions de sécurité et les éventuels problèmes dans un cadre multilatéral, à l'aide de mécanismes comme la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, au sein de laquelle le Canada a le statut de «partenaire du dialogue». Le processus des consultations multilatérales parmi les gouvernements de la région à propos de questions politiques et de sécurité a accompli des progrès sensibles le mois dernier,

à l'occasion de la première réunion de niveau ministériel du forum régional de l'ANASE. Cette évolution confère une dimension importante à nos rapports. J'ai le plaisir de vous informer de ce que, pendant les trois prochaines années, la Malaisie sera le partenaire du dialogue du Canada au sein de l'ANASE.

L'un des aspects les plus intéressants de mon travail tient au fait qu'il me donne une occasion exceptionnelle de constater de mes propres yeux la diversité qui rend cette région si fascinante et d'y observer les multiples facettes des intérêts canadiens. Mon premier déplacement, en qualité de secrétaire d'État, m'a permis d'assister au Sommet du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique, en novembre 1993, à Seattle, en compagnie du premier ministre, M. Chrétien, et du ministre MacLaren. On estime que les économies des pays membres de l'APEC (y compris les États-Unis) représentent environ 40 p. 100 de l'ensemble du commerce mondial et 50 p. 100 du total des produits intérieurs bruts.

L'APEC, à l'instar de la croissance phénoménale de la région, constitue un phénomène relativement récent. Toutefois, depuis sa création, il y a cinq ans, elle est devenue la principale instance de discussion de la région au sujet de la croissance régionale, de l'interdépendance économique, du renforcement du système commercial multilatéral et de l'abaissement des obstacles au commerce des biens, des services et de l'investissement. Elle est également devenue un important instrument de coopération à propos de questions sectorielles, par exemples, les problèmes d'ordre environnemental.

Le Canada trouve dans la région Asie-Pacifique toute une gamme de questions et de possibilités importantes. Il nous faut continuer d'établir des rapports commerciaux bénéfiques et nous devons aussi redoubler d'efforts afin de renforcer nos liens, sur les plans bilatéral aussi bien que multilatéral.

Nous continuons d'appuyer le développement économique et social de la région, tout en étant sensibles à sa diversité culturelle, et nous devons tirer parti de nos avantages «humains» naturels afin que cet énorme potentiel se concrétise.

Je viens de consacrer quelques minutes à l'intérêt que présente pour le Canada l'expansion de ses relations avec les pays de la région Asie-Pacifique, et au rôle qui m'incombe dans cette perspective. Je voudrais maintenant citer les propos du premier ministre Mahathir à l'ouverture de la Conférence sur la coopération économique dans le bassin du Pacifique, qui s'est tenue à Kuala Lumpur cette année. Dans son allocution, M. Mahathir a décrit les cercles concentriques de l'identité et de l'appartenance qui l'entourent en sa qualité de Malaisien en cette fin de XX^e siècle.

Il a fait état de son identité de Malaisien, mais aussi de son statut de membre de l'ANASE, de citoyen de l'Asie du Sud-Est, de citoyen de l'Asie de l'Est et de «citoyen du monde»; il a également évoqué les intérêts et les priorités qui retiennent son attention à chacun de ces niveaux.

Lorsque nous parlons de nos rapports avec la région Asie-Pacifique, nous sommes conscients, sans forcément en faire explicitement mention, de l'existence des mêmes sphères d'intérêts. Pour diverses raisons, et de diverses façons, notre orientation et notre action tendent à aller du général au particulier : de larges questions, que l'on pourrait qualifier d'hémisphériques, comme le contrôle des armements et le désarmement, à un dialogue plus direct avec une région : les relations du Canada avec l'ANASE en sont une illustration péremptoire. Cela dit, nos relations bilatérales avec chacun des pays du bassin du Pacifique se trouvent au coeur même de notre orientation à l'égard de l'Asie.

C'est effectivement l'importance de nos rapports avec un de ces pays – nos liens avec la Malaisie – qui explique ma présence parmi vous aujourd'hui.

Jusqu'à tout récemment, les conférenciers et les rédacteurs avaient l'habitude de faire allusion aux rapports entre le Canada et la Malaisie en des termes qui avaient une connotation de potentiel exploité de manière incomplète, et ils disaient de ces rapports qu'ils se développaient, qu'ils étaient en émergence, qu'ils se renforçaient. Parallèlement, les Malaisiens avaient tendance à poser des questions du type «Où sont les Canadiens?», «Pourquoi n'êtes-vous pas plus actifs», «Pourquoi restez-vous si discrets?» Dans les faits, bien évidemment, il y a déjà longtemps que le Canada fait des vagues ici, pour ainsi dire. Du début du plan de Colombo en passant par la création de l'ACDI en 1968 et jusqu'à une date récente, l'aide canadienne au développement a constitué le volet dominant de la présence canadienne en Malaisie.

Depuis 1958, le Canada a fait une contribution, par l'intermédiaire de ses divers mécanismes d'acheminement, d'un peu plus de 100 millions de dollars canadiens au titre de l'aide publique au développement. En 1990, les deux gouvernements ont convenu de transformer ces rapports de donateur à bénéficiaire en relation de partenariat, en vertu de laquelle l'aide canadienne sera plus souple et facilitera le resserrement des liens entre Malaisiens et Canadiens.

Il me semble que nous venons de franchir un seuil important.

Les lecteurs du *Financial Post*, publication canadienne, s'en sont peut-être rendu compte d'après le ton du reportage général paru le mois dernier sur la Malaisie et comportant des titres comme

celui-ci : «La Malaisie est devenue un de nos principaux partenaires commerciaux.»

La reconnaissance de cet état de fait contribue à engendrer un flot constant de visiteurs de haut niveau dans les deux directions. Le ministre des Transports, M. Doug Young, et le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae, m'ont précédé ici. Au cours des deux derniers mois, le Canada a accueilli les chefs des gouvernements du Perak et du Sarawak, et il aura bientôt l'honneur de recevoir le Datin Seri Siti Hasmah ainsi qu'une importante délégation malaisienne aux Jeux du Commonwealth, à Victoria. Loin d'être «les Canadiens tranquilles», nous commençons même à faire l'objet de questions sur les raisons pour lesquelles nous avons tellement retenu l'attention récemment.

Il me semble que l'affirmation de l'image du Canada en Malaisie tient à un certain nombre de facteurs. Le premier, c'est que nous ne ménageons pas nos efforts pour attirer cette attention, pour convaincre les Malaisiens de ce que nous sommes attachés à nos relations avec eux et de ce que nous pouvons faire en sorte qu'elles soient bénéfiques.

C'est ce qui explique les visites de haut niveau, les missions commerciales et les programmes que nous réalisons de concert, autant d'activités que nous entendons poursuivre.

Ne vous étonnez pas d'entendre ces visiteurs entonner le même refrain. Nous avons longuement réfléchi à ces relations et nous avons établi quatre grandes priorités de la présence canadienne en Malaisie. Premièrement, faire en sorte que les entreprises canadiennes participent le plus possible aux projets d'infrastructure qui sont envisagés. Ensuite, accroître notre coopération dans le secteur de l'environnement, sur les plans à la fois des rapports de gouvernement à gouvernement et des nouveaux débouchés pour les entreprises. Troisièmement, revitaliser nos rapports dans le domaine de l'éducation et, plus précisément, doubler le nombre d'étudiants malaisiens au Canada. Enfin, orienter toute la gamme des programmes et mécanismes de soutien canadiens de manière à ce qu'ils concourent à appuyer ces objectifs.

Les échanges commerciaux entre la Malaisie et le Canada ont dépassé l'an dernier le plateau du milliard de dollars et tout indique qu'il en ira de même cette année. Ceux d'entre vous qui s'intéressent aux statistiques se rendront compte que le courant de ces échanges est, dans une large mesure, unidirectionnel; une bonne partie de ce montant d'un milliard de dollars se compose de produits électroniques, de fournitures médicales, de vêtements et de textiles fabriqués en Malaisie et exportés vers le Canada. Dans l'autre sens, les échanges, du moins en ce qui concerne les produits finis, ne semblent guère s'accroître.

Cela est exact, tout au moins en partie, mais il faut dire que la situation, dans son ensemble, ne saurait se réduire à une analyse aussi simpliste. En effet, de plus en plus, ce que le Canada a à offrir à la Malaisie ne vous arrive pas emballé dans une boîte, mais pénètre sur votre territoire dans l'imagination créatrice des Canadiens qui vous rendent visite.

Il ne faut pas se leurrer : ces Canadiens, et leurs idées, font sentir leur présence en Malaisie et ils contribuent à la croissance et au développement du pays.

Les statistiques sur le commerce que j'évoquais à l'instant ne font pas ressortir, non plus, le rôle que jouent en Malaisie les investisseurs canadiens, afin de provoquer des retombées bénéfiques pour les deux pays. Une part importante des produits électroniques destinés au Canada proviennent des quatre usines que la société Northern Telecom possède dans votre pays. Un autre grand protagoniste canadien, la société Novacorp, s'emploie activement, de concert avec son partenaire Petronas, à trouver des débouchés commerciaux dans des pays comme l'Argentine et l'Australie. La Banque de Nouvelle-Écosse joue un rôle de première importance pour soutenir les entreprises nationales et elle est, nous l'espérons, bien placée pour accroître sa capacité de répondre aux besoins de ce marché en expansion.

La liste des intérêts canadiens dans les projets d'immobilisations s'allonge au fur et à mesure que les projets eux-mêmes prennent davantage d'envergure et se font de plus en plus ambitieux. Les entreprises canadiennes, souvent regroupées au sein de puissants consortiums, sont à la recherche de débouchés dans les secteurs des transports en commun urbains, de la production d'énergie, de l'aviation et des communications. Nous, du gouvernement, travaillons de concert avec elles; par notre persévérance et notre engagement évident, nous faisons passer le message suivant : nous soutenons nos entreprises sans réserve et nous sommes disposés à fournir un appoint à leur action au moyen de programmes gouvernementaux répondant au désir de la Malaisie de maximiser la formation et le transfert de technologies. Nous ne ménageons pas nos efforts pour faire en sorte que l'approche de type «Équipe canadienne» ne constitue pas un simple slogan et que tous nos efforts, ceux du milieu des affaires et ceux des pouvoirs publics, poursuivent les mêmes objectifs.

À ce jour, le domaine de l'environnement a donné lieu à de grands succès. Notre dialogue avec la Malaisie dans des secteurs comme celui des forêts présente, véritablement, des avantages pour les deux parties. La Malaisie et le Canada ont notamment pris conjointement l'initiative d'organiser un groupe de travail sur les forêts mondiales; dans ce cadre, des gouvernements de toute une gamme de pays traitent ensemble des questions comme celle du développement durable. D'un point de vue commercial, le secteur

de l'environnement est un de ceux où notre activité est la plus intense, comme en témoigne le nombre de coentreprises qui ont été établies. Pendant mon présent séjour, je suis heureux de pouvoir participer, en compagnie du ministre des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement de la Malaisie, Dato Law Hieng Ding, à une cérémonie donnant le coup d'envoi à la coopération entre l'Association canadienne des industries de l'environnement et l'Association des experts-conseils et entrepreneurs en environnement de la Malaisie.

Ce volet de coopération entre milieux des affaires suscitera encore plus de possibilités de coopération, de transferts de technologies et, ne l'oublions pas, de bénéfices dans un secteur qui profite à toutes les parties.

L'affirmation de l'image de marque du Canada en Malaisie touche également le monde de l'éducation. Plus de 70 000 Malaisiens ont, jusqu'à maintenant, achevé des études au Canada. Les dirigeants d'établissements d'éducation canadiens étudient avec enthousiasme des approches nouvelles et novatrices sur le plan de la coopération dans le domaine de l'éducation avec des établissements malaisiens, notamment des programmes de jumelage, des campus affiliés et l'établissement de programmes d'échanges. Six universités canadiennes sont jumelées au collège médical international de Kuala Lumpur et des initiatives auprès d'autres collèges sont en cours de réalisation.

Je me réjouis à la perspective de me rendre au Sunway College qui, de même que le Taylors College, offre actuellement un programme d'études canadien de niveau pré-universitaire à environ 800 Malaisiens. Les récentes visites en Malaisie du premier ministre Rae et de délégations d'universitaires canadiens mettent en relief tout à la fois l'importance que nous attachons à l'internationalisation de l'enseignement canadien ainsi que le soutien et les avis que les gouvernements, au Canada, donnent avec enthousiasme à cette démarche. Je prends note avec satisfaction de l'objectif de la Malaisie de devenir le centre régional de l'éducation en Asie du Sud-Est. Je peux vous assurer que les dirigeants des établissements d'enseignement du Canada aspirent à jouer un rôle de premier plan en vue de la réalisation de cet objectif.

J'évoquais tout à l'heure les nombreuses dimensions de l'interaction des Canadiens avec une zone aussi vaste et diversifiée que la région Asie-Pacifique. Je l'ai fait pour vous rappeler qu'il ne s'agit pas là d'un champ d'action qui serait l'apanage de la diplomatie internationale ou de la recherche universitaire; il repose sur le désir de promouvoir les intérêts tout à fait concrets et précis - sur les plans personnel, culturel, commercial - de particuliers vivant de chaque côté du Pacifique.

Les échanges bilatéraux ont atteint un volume impressionnant et ils continuent de croître. Il y a un autre aspect qui, sans être aussi évident, revêt peut-être encore plus d'importance : je fais allusion ici à la multiplication constante des liens entre entreprises qui favorisent le commerce de services nouveaux et naissants, permettent de cerner des possibilités de coopération sur les marchés de pays tiers et procurent des bénéfices à des entrepreneurs des deux pays.

L'année en cours semble être placée sous le thème des déplacements vers la Malaisie. J'ai bon espoir qu'un nombre record de Canadiens se rendront dans votre pays, non seulement pour profiter des plages et des marchés, des centres de villégiature dans les collines et des parcs dans la jungle, mais également afin de rechercher des occasions de faire des affaires avec des partenaires malaisiens. Voilà qui m'amène à remercier à nouveau mes hôtes d'aujourd'hui et à souligner le rôle clé que joue le Conseil commercial Malaisie-Canada, aussi bien ici qu'au Canada, en qualité d'instrument de réseautage et de communication, et à titre de symbole de relations commerciales qui sont vraiment arrivées à maturité.